

VILLE DE  
**Millau**

www.millau.fr

COMMUNE DE MILLAU  
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit janvier à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU  
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,  
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle GAZEL

**Nombre de conseillers :**

En exercice.....35  
Présents.....33  
Votants.....35

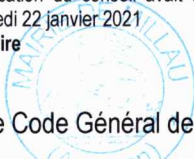
Objet :

**RAPPORTEUR :**  
**Monsieur WOHREL**

**Délibération numéro :**  
**2021/021**

**Théâtre de la Maison du  
Peuple Demande de  
subvention auprès du  
Fonds LEADER Européen  
dans le cadre de la scène  
conventionnée**

Nota - La Maire certifie que le compte rendu  
de cette délibération a été affiché à la porte  
de la Mairie le : jeudi 4 février 2021, que la  
convocation du conseil avait été établie le  
vendredi 22 janvier 2021  
La Maire



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat, modifiée,

Considérant que le Théâtre de la Maison du Peuple de la Ville de Millau poursuit en 2021 son travail de diffusion de spectacles et de sensibilisation des publics avec de nouveaux objectifs, qui permettront de densifier son rayonnement sur tout le Sud-Aveyron,

Considérant que les villes et villages visés par l'offre culturelle rentrent dans le secteur géographique du Parc Naturel Régional des Grands Causses, il est proposé que la Ville de Millau sollicite le PNRGC pour l'octroi d'une aide financière la plus élevée possible dans le cadre du programme Leader,

**ETAIENT PRESENTS :** Emmanuelle GAZEL, Thierry PEREZ-LAFONT, Corine MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOHREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Louis JALLAGEAS, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Martine MANANET, Didier DAURES, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOUT, Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Christophe SAINT PIERRE, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS, Philippe RAMONDENC, Karine HAUMAITRE

**ETAIENT EXCUSES :** Claude ASSIER, Thierry SOLIER

**PROCURATIONS :** Claude ASSIER pouvoir à Christophe SAINT PIERRE, Thierry SOLIER pouvoir à Alain NAYRAC

**ETAIENT ABSENTS :**

Monsieur Valentin ARTAL est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Madame Magali CAMMAS, Adjointe du service Affaires Juridiques de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Aussi, après avis de la commission Culture du 13 janvier 2021, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- 1- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à solliciter une aide financière la plus élevée possible auprès du Parc Naturel Régional des Grands Causses,
- 2- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à percevoir les sommes allouées pour le projet mentionné ci-dessus,
- 3- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches nécessaires en découlant.

Cette recette sera versée sur le Budget de la Ville de Millau  
TS 151 – Fonction 313 – Nature 7478

Fait et délibéré, à MILLAU le jour, mois et an susdits.  
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Emmanuelle GAZEL



La Maire de Millau  
Vice-Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée